



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins de l'Orb et du Libron

Bilan de la concertation préalable à la production du SAGE Orb Libron



SOMMAIRE

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE 0 LA PRODUCTION DU SAGE ORB LIBRON.....	3
I. L’historique de la demarche	3
II. CONCERTATION ENGAGEE TOUT AU LONG DE L’ELABORATION DU SAGE	4
II.1. La construction du scénario tendancier.....	4
II.2. La validation du scénario tendancier	5
II.3. De la construction de scénarios à la validation d’une stratégie.....	5
II.4. De la validation de la stratégie à la validation du SAGE Orb Libron.....	6
ANNEXE.....	7
Liste des experts sollicités	7



BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE 0 LA PRODUCTION DU SAGE ORB LIBRON

I. L'HISTORIQUE DE LA DEMARCHE

Le SAGE constitue un document de planification à portée réglementaire qui fixe pour le territoire Orb-Libron des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau, compatibles avec le SDAGE.

Les préoccupations liées à la gestion de l'eau sur le bassin de l'Orb sont apparues dans les années 80, avec le constat de dégradations de la qualité des eaux et de dégâts de plus en plus importants liés aux inondations. Elles ont conduit à la création en 1997 du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, ainsi qu'à trois Contrats de rivière successifs, le dernier courant jusqu'en 2016, et deux Plans d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI), le second en cours.

En 2008, le structure porteuse a pris le statut d'EPTB et annexé le bassin du Libron, devenant le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL), ETPB Orb-Libron.

Sur ce territoire de l'ouest Hérault, les procédures de gestion de l'eau menées depuis 2 décennies ont suscité, en améliorant et partageant les connaissances, des prises de conscience des acteurs locaux, notamment dans le domaine de la gestion quantitative des ressources en eau et de la prévention du risque inondation. Elles ont permis une structuration du territoire et une organisation des acteurs, et aussi une véritable dynamique sur la vallée, qui s'est amplifiée avec l'élaboration du SAGE Orb – Libron, engagée en 2009 :

- août 2009 : arrêté de périmètre du SAGE Orb – Libron
- novembre 2009 : arrêté de composition de la CLE
- mars 2013 : validation de l'Etat des lieux par la CLE
- octobre 2014 : validation de la stratégie par la CLE
- février 2015 : avis favorable du comité d'agrément du comité de bassin Rhône Méditerranée sur la stratégie.
- 16 décembre 2016 : validation du projet de SAGE Orb Libron (PAGD-Règlement) par la CLE.

A partir de la validation de l'état des lieux, une concertation a été engagée tout au long des étapes suivantes de sorte que le document produit résulte d'une co-construction et faisant l'objet du consensus le plus large possible.

Lors de cette concertation, ont été mobilisés :

- **Le bureau de la Commission Locale sur l'Eau** : Le bureau est constitué de 11 membres titulaires issus des trois collèges de la CLE :
 - 6 membres du collège des représentants des collectivités territoriales dont le Président et les vice-présidents,
 - 3 membres du collège des représentants des usagers,
 - 2 membres du collège des représentants de l'Etat.

- **Le Comité Technique (COTECH) du SAGE Orb Libron** : Le comité technique est constitué et réunit les techniciens des structures et organismes associées à la démarche du SAGE. Il est présidé par le Président de la CLE et comprend à minima les représentants des services techniques de:
 - la MISE,
 - L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
 - la DREAL,
 - L'Agence Régionale de Santé,
 - Le Conseil Départemental de l'Hérault,
 - Le Conseil Régional Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL)

- **Les commissions thématiques du SAGE Orb Libron** : Ces commissions de travail sont constituées sur des thèmes précis et récurrents. Elles sont des lieux de débat, d'échange et de partage de la connaissance. Elles permettent d'associer les acteurs du territoire aux décisions de gestion qui concernent l'Orb et le Libron en faisant émerger leurs points de vue.
 - Les membres de la CLE sont membres de droit des commissions de la CLE.
 - Ces commissions sont ouvertes à toute personne extérieure.
 - Des experts ou des spécialistes pourront être invités à l'initiative du Président ou à la demande approuvée à la majorité des membres de la CLE.

- **Des experts et des acteurs aillant une vision sur la gestion de l'eau**

II. CONCERTATION ENGAGÉE TOUT AU LONG DE L'ÉLABORATION DU SAGE

II.1. La construction du scénario tendanciel

La construction du scénario tendanciel a été construite en croisant deux démarches :

- ➔ **Un travail technique d'exploitation et de synthèse des éléments de prospective disponibles**, notamment au travers de la bibliographie. Cinq principaux facteurs dont l'évolution aura une influence majeure sur les usages de l'eau et l'état des milieux aquatiques ont été identifiés :
 - Aménagement du territoire / urbanisation (intégrant démographie)
 - Agriculture
 - Tourisme
 - Gestion de l'eau et de l'assainissement par les collectivités locales
 - Evolution climatique

- ➔ **Le recueil des avis d'experts et de la vision des acteurs locaux** sur le devenir du territoire et les répercussions sur les usages et les milieux. (Cf. Liste des experts interrogés en annexe)
 - Dans le cadre d'entretiens individuels ou en petits groupes (la participation de ces personnes a ensuite servi de base à la réflexion des Commissions thématiques) ;

- Dans le cadre d'une session des **Commissions thématiques** organisée le **25 juin 2013**. Cette session a permis de donner à voir aux membres des Commissions thématiques les résultats du croisement des 2 documents de travail ci-dessus (synthèse bibliographique et synthèse croisée des entretiens) en les retravaillant de façon à discuter de : « Comment les évolutions futures du territoire influenceront-elles les enjeux définis dans l'état initial du SAGE ? » au sein d'ateliers participatif associant les participants à la réflexion.

D'autre part, l'élaboration du scénario tendanciel a été accompagnée par un Comité de pilotage constitué par les membres du Bureau de la CLE. Ce Comité de pilotage a participé à l'élaboration de la méthodologie de travail. Ses membres ont notamment validé la méthodologie d'animation proposée pour renforcer la participation des Commissions thématiques lors de la session du 25 juin 2013. Ils ont également participé aux Commissions thématiques.

II.2. La validation du scénario tendanciel

Le scénario tendanciel a été validé par le bureau de la CLE le 18 octobre 2013 puis par la CLE le 7 novembre 2013.

II.3. De la construction de scénarios à la validation d'une stratégie

Suite à la validation du scénario tendanciel, des scénarios ont été élaborés en proposant des listes d'actions pour chaque enjeu et sous-enjeu issus du diagnostic, en prenant en compte les résultats des analyses prospectives du scénario tendanciel.

Les enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic du SAGE et les évolutions prévisibles de ces enjeux analysées lors de la construction du scénario tendanciel ont en effet servi de base aux réflexions collectives pour le choix de la stratégie du SAGE. Le travail de construction de la stratégie a évidemment intégré les objectifs généraux et spécifiques au territoire fixés par le cadre réglementaire national, notamment le SDAGE. Ces objectifs sous-tendent et confortent la stratégie du SAGE ; ils contribuent à son ambition.

A partir des exigences liées au socle réglementaire, du diagnostic du SAGE, et des résultats du scénario tendanciel, le choix d'une démarche inductive de propositions de pistes d'actions par enjeu du SAGE a été retenu afin de construire les scénarios.

Ces scénarios ont été préparés afin d'alimenter les échanges lors de commissions thématiques organisées par thème :

- **18/11/2013 : Qualité des eaux,**
- **25/11/2013 : Risque inondation, Dynamique fluviale, Littoral**
- **28/11/2013 : Gestion quantitative de la ressource**
- **13/12/2013 : Milieux naturels & zones humides**

Des supports, à renseigner sous forme de listes d'actions (au sens large) par enjeu du SAGE ont été envoyés aux membres des commissions thématiques préalablement aux réunions.

Ce travail collectif a ensuite été exploité pour aboutir à une sélection des propositions d'actions puis à une structuration en orientations stratégiques et objectifs, sous forme d'organigrammes.

Les propositions d'actions ont été discutés **les 12 et 13 mars 2014** lors de deux ateliers réunissant à nouveau les membres des Commissions thématiques ; ces temps de concertation ont également permis de mettre en débat les points faisant question et de reformuler certaines propositions.

Les propositions d'actions amendées suite à ces travaux ont été présentées et validées par la CLE **le 20 mars 2014**. Sur cette base, une présentation de la stratégie du SAGE a été rédigée. Sa pertinence a été analysée, notamment en regard du SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021.

La stratégie du SAGE Orb-Libron a été validée par la CLE **le 16 octobre 2014**, et soumise au Comité d'Agrément du bassin Rhône-Méditerranée en octobre 2014.

II.4. De la validation de la stratégie à la validation du SAGE Orb Libron

Sur la base de la stratégie validée par la CLE et par le comité d'agrément, le comité technique a travaillé à la rédaction des dispositions du SAGE.

Le 18 mai 2015, les commissions thématiques du SAGE se sont réunies pour examiner les propositions de disposition à portée juridique.

Le 9 juillet 2015, la Commission locale sur l'Eau a examiné les propositions de rédaction des dispositions à portée juridiques.

Le 16 décembre 2017, la Commission Locale sur l'Eau validait le projet de SAGE Orb Libron.

ANNEXE

Liste des experts sollicités

Organisme	Experts
Département Hérault	Henri CABANEL, Vice-Président Agriculture
	Irina Valarié, Expert Eau
	Sylvain Saltiel, responsable études-prospective
	Flore Imbert, gestion territoriale de l'Eau
Agence de l'Eau	Sébastien GALTIER Service agriculture
	Gwenolee Leroux, service planification
BRL exploitation	Jean Luc Rivière, chargé d'affaires
	Eric BELLUAU, directeur adjoint Aménagement
CABEME Agglomération Méditerranée) (Communauté Béziers	Michel SUERE, Vice-président CABEME
	Serge HOIBIAN, Directeur adjoint Pôle développement
SCOT Biterrois	Michel SUERE, Vice-Président du SCOT
CAHM d'Agglomération Méditerranée) (Communauté Hérault	Sophie DRAI, service Environnement
	Sébastien THERON, chargé de mission cours d'eau
	Julien AZEMA, chargé de mission NATURA 2000
CIVAM Bio34	Loic PAPIN, animateur
DDTM34	Eric Mutin, service Eau et risques
	Charlotte COURBIS, Gestion eau et milieux aquatiques
DREAL	Joel RAYMOND, chargé de mission pollutions diffuses
	Pierre VIONNET, chargé de mission SAGE
	Gabriel LECAT, chargé de mission SAGE
EID Méditerranée	Hugues HEURTEUFEUX, chargé de mission littoral
	Paul SAUBOUA, chargé de projet littoral
Chambre d'Agriculture	J.P PELAGATI, élu
	Philippe COSTE, élu
Région Languedoc Roussillon	Frédérique CANCEL, chargée de mission
EPTB AUDE	Jacques Chabaud, Directeur
EPTB Orb Libron	Laurent RIPPERT, Directeur

